

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Séance du 26 septembre 2019

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le **26 septembre 2019 à 20h30**, à **L'Espace Multi Services Intercommunal**, sous la présidence de Laurent TROGRLIC, Président, après convocation légale adressée le **20 septembre 2019**. Le secrétariat de séance a été tenu par M. DETHOU (Champigneulles).

Présents	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME DIDRAT-SŒUR – M. FLAMAND – M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	M. DETHOU – MME PLAYE – MME SCHREIBER – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	M. JULIEN
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M. GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK – M. BECKER – MME FOUET – M. GRANDBASTIEN – MME ROTA – M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE – M. MEDART
<i>Liverdun</i>	M. BERNARDO – M. DOSE – MME GUENSER
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Marbache</i>	M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Pompey</i>	M. TROGRLIC – M. FALCETTA – MME GEOFFROY – M. KUHN
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER
Absents représentés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME RASCAGNERES GARCIA à M. FLAMAND
<i>Champigneulles</i>	M. FELICANI à MME SCHREIBER M. MARLIN à MME PLAYE MME SCHWARZ à M. DETHOU
<i>Custines</i>	MME HENRY à M. JULIEN
<i>Frouard</i>	MME DROUOT à M. GRANDBASTIEN
<i>Pompey</i>	MME VILLEMIN à M. FALCETTA
Excusés	
<i>Custines</i>	M. VERY
<i>Liverdun</i>	MME DILLMANN – M. HUET – M. KOCH
<i>Montenoy</i>	M. POINT

N°06 – DA du 26/09/2019

Rapporteur : Monsieur le Président

**Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Val de Lorraine
Désignation des représentants des commissions thématiques**

Par délibération n°01 du 8 juillet 2014, le Conseil Communautaire s'est prononcé en faveur de la création d'un Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) à l'échelle du territoire du Val de Lorraine.

Ce PETR a pour objet de définir dans un projet de territoire, les conditions d'un développement économique, écologique, culturel et social sur son périmètre et de les mettre en œuvre dans les conditions définies par les EPCI à fiscalité propre qui en sont membres.

Le Comité syndical du PETR a récemment adopté une délibération portant sur le règlement intérieur des commissions qui prévoit notamment la désignation, par chaque EPCI, de représentants qui seront invités à siéger dans les différentes commissions thématiques suivantes :

- Commission « mobilités et infrastructures »
- Commission « développement économique, emploi, formation, insertion »

- Commission « tourisme »
- Commission « transition énergétique »

Il est demandé au Conseil communautaire de procéder à cette désignation.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

DESIGNE les représentants suivants :

Commission « mobilités et infrastructures »	M. FALCETTA M. DOSE M. DETHOU M. MAXANT
Commission « développement économique, emploi, formation, insertion »	Mme DIDRAT-SOEUR Mme GEOFFROY M. BARTOSIK
Commission « tourisme »	Mme GUENSER Mme PLAYE Mme LEPRUN
Commission « transition énergétique »	Mme GEOFFROY M. FALCETTA M. BERNARDO Mme FOUET

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRIC